

**CANDIDATURE DE LA VILLE DES PENNES MIRABEAU EN VUE DE
L'OBTENTION DU LABEL « AMIE DES AÎNÉS » 2022/2026**

Le Maire informe l'assemblée délibérante que par délibération n°195X20 en date du 29 octobre 2022 la Ville a adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Pour rappel, il s'agit de répondre au constat du vieillissement de la population en développant des actions et des projets favorisant l'épanouissement des seniors.

L'objectif est de réfléchir sur les actions à mettre en œuvre pour ce public, les définir en fonction du territoire, bénéficier de l'expertise et de l'appui du Réseau afin de développer ce projet et enfin obtenir un label, gage de reconnaissance des actions de la ville en direction des Seniors.

Le label vise à valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales. Il permet en outre de bénéficier d'une visibilité de ses actions et accompagner la transformation des engagements .

Pour ce faire depuis 2021, la ville avec l'appui du cabinet MAZARS a réalisé un diagnostic du territoire, (état des lieux), un diagnostic participatif, diffusé un questionnaire à destination des seniors et des aidants, organisé des focus groupes avec les seniors afin de les intégrer dans la démarche, les divers partenaires, et associations, les services municipaux.

En complément, la ville a répondu à 111 questions sur un support numérique (Logiciel ANCODEA) visant à vérifier la qualité de l'investissement de la ville selon les 5 indicateurs suivants :

- Ma ville/collectivité s'engage pour répondre au défi démographique du XXI^e siècle.
- Ma ville/collectivité s'engage à consulter et impliquer les habitants dans la construction d'une politique de l'âge.
- Ma ville/collectivité s'engage dans une gouvernance multi-partenariale.
- Ma ville/collectivité s'engage à élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés.
- Ma ville/collectivité s'engage à réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

Les cinq engagements et vingt-six sous-engagements se traduisent eux-mêmes à 111 indicateurs concrets permettant de vérifier la qualité de l'investissement du candidat.

Le dossier (ci-annexé) comprend donc le diagnostic assorti des axes de travail pour la période 2022/2026.

Le processus de labellisation se déroule en 2 étapes :

Dès réception du dossier par le Réseau,

- APAVE certification (qui apporte son expertise pour le processus de labellisation) va assurer l'audit de la commune / dossier.

- Un comité de labellisation du Réseau se réunira afin de définir la labellisation qui se décline en quatre niveaux de progression (bronze à platine) pour permettre aux candidats d'évoluer et de maintenir une dynamique locale autour de la labellisation. Ces niveaux de labellisation portent sur la méthodologie d'amélioration des politiques locales qui est au cœur du programme Villes Amies des Aînés.

La ville est donc en mesure de présenter au RFVAA sa candidature en vue d'une labellisation.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé :

- ATTESTE d'avoir pris connaissance du document

- AUTORISE Le Maire à soumettre la candidature de la Ville auprès du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés en vue de l'obtention du label pour la période 2022/2026.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 29 **Arrivée de M. TONARELLI**

CONTRE 0

ABSTENTION : 6 - M. AMARO – FIORILE REYNAUD – CABRAS – DELAVEAU –
SCAMARONI – GORLIER LACROIX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Avril 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

Audit technique

Principaux constats :

- Une offre de transports en commun peu adaptée à un public âgé
- L'existence de dispositifs de soutien et d'aide à destination des Séniors, peu connus de ces derniers
- L'existence d'un Projet Pôle Séniors porté par le pôle Cohésion Sociale et proposant de nombreux dispositifs de prévention, d'accompagnement et de loisirs à destination des Séniors
- Une topographie de la commune qui rend difficile l'adaptation des voies à un public en perte d'autonomie

Enjeux repérés :

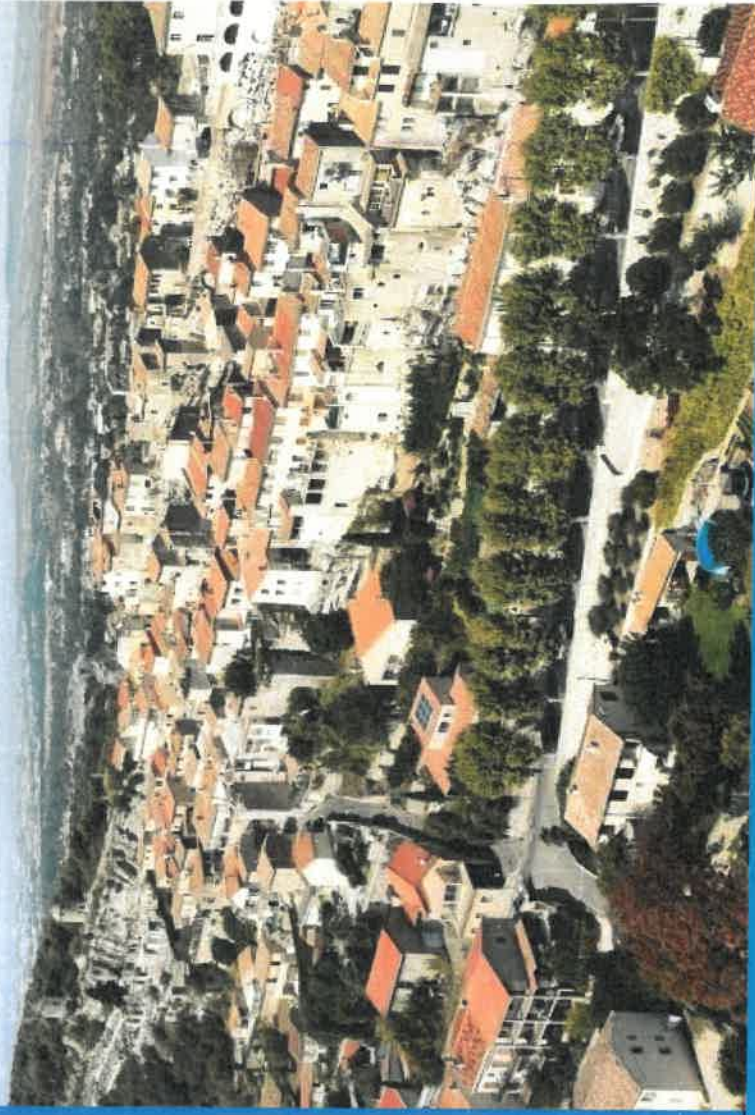
- Un enjeu d'amélioration de l'offre de transport pour favoriser l'autonomie des Séniors
- Un enjeu de favoriser l'accès des Séniors à l'espace public
- Un enjeu d'une meilleure identification des Séniors en perte d'autonomie
- Un enjeu de développer une offre de service attractive pour les jeunes retraités de la commune
- Un enjeu pour la commune d'adapter ses modes de communication à un public âgé
- Un enjeu pour la commune de renforcer l'offre de soin paramédical, en attirant de nouveaux professionnels (IDE, kiné etc)

05



Plan d'actions

06



Plan d'actions VADA 2022 - 2026

34 propositions d'action organisées en 9 axes :

- **Axe 1.** Transports et mobilité : renforcer la mobilité des Pennois
- **Axe 2.** Logement : poursuivre l'information et l'accompagnement des Pennois
- **Axe 3.** Espaces extérieurs et bâtiments : faciliter l'accès à l'espace public
- **Axe 4.** Lien social et solidarité : lutter contre l'isolement et promouvoir le lien social
- **Axe 5.** Culture et loisirs : renforcer l'adéquation entre l'offre et les attentes
- **Axe 6.** Participation citoyenne et emploi : renforcer le lien social et encourager l'engagement bénévole
- **Axe 7.** Autonomie, services et soins : soutenir le maintien à domicile, renforcer la prévention et aider les aidants
- **Axe 8.** Information et communication : mieux faire connaître la richesse de l'offre Pennoise
- **Axe 9.** Gouvernance du dispositif VADA, suivi et évaluation de la démarche

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Transports et mobilité : renforcer la mobilité des Pennois											
1.1. Mener une étude approfondie sur les besoins de mobilité des Séniors et sur les freins à l'utilisation des dispositifs actuels, puis réunir les partenaires et identifier des solutions aux besoins non couverts / insatisfaits : - Adaptation des dispositifs existants (création d'une ligne de bus 2bis..., adaptation des horaires / de la fréquence des bus, adaptation du dispositif de transport à la demande...) - Mise en place d'une solution de transport le soir et le week-end - Envisager une participation aux frais de déplacement (taxi) - Mise en place d'un minibus	Pôle cohésion sociale CCAS	1	2022	2026							
1.2. Diffuser sur un support adapté aux Séniors de la commune précisant les modalités de fonctionnement et d'accès aux transports en commun / transport à la demande (le bus à la demande, le bus +...), les arrêts, les horaires de passage et les itinéraires disponibles	Pôle Cohésion sociale Service communication	1	2023	2024							
1.3. Mettre en place un accompagnement dédié aux séniors qui le souhaitent pour : - un appui dans le cadre de la réservation du bus à la demande et du bus + - un accompagnement physique lors des premiers trajets en bus pour les familiariser avec l'itinéraire emprunté	Pôle Cohésion sociale	2	2022	2026							
2. Logement : poursuivre l'information et l'accompagnement des Pennois											
2.1. Communiquer sur les permanences des partenaires (ex: ADIL) du service urbanisme et sur du CCAS pour améliorer l'information sur les conditions et les possibilités d'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite	Pôle Info Séniors	2	2022	2026							
2.2. Participer aux groupes de travail dédiés à l'élaboration des fiches de conduite à tenir qui seront réalisées par le CCAS et ses partenaires pour repérer et lutter contre : - le syndrome de diogène - le syndrome de Noé - le logement indigne	CCAS Pôle Info Séniors ADIL ARS Service urbanisme Service communication	1	2022	2026							

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	2022	2023	2024	2025	2026
3. Espaces extérieurs et bâtiments : faciliter l'accès à l'espace public											
3.1. Mener une étude approfondie relative à l'accessibilité du mobilier urbain disponible dans la commune, afin d'identifier, conjointement avec la population Senior, les services techniques et la commission pour l'accessibilité les améliorations possibles	Pôle Cohésion sociale	1	2022	2023							
3.2. Améliorer la signalétique urbaine avec par exemple la mise en place d'une signalétique piétonne indiquant les itinéraires conseillés et les temps de marche ainsi que les itinéraires piétons conseillés aux Séniors et aux personnes à mobilité réduite	Pôle Cohésion sociale	2	2023	2025							
3.3. Développer les actions de sensibilisation auprès de Séniors sur les bonnes pratiques à adopter lorsqu'ils se déplacent dans l'espace public	Pôle Cohésion sociale	2	2023	2024							
3.4. Poursuivre la mise en accessibilité des établissements municipaux recevant du public	Pôle Cohésion sociale	1	2022	2026							
3.5. Renforcer l'implication des séniors dans la transition écologique: - Mettre en place et faire vivre un jardin partagé dans le tiers-lieu avec des séniors	Tiers-lieu Pôle cohésion sociale (pôle séniors) CCAS	1	2022	2026							
4. Lien social et solidarité : lutter contre l'isolement et promouvoir le lien social											
4.1. Promouvoir une société inclusive et intergénérationnelle en créant des espaces de rencontre et d'échange permettant la rencontre des habitants d'âges et de quartiers différents (jardin partagé QG, programmation d'événements les week-ends, organisation de repas...)	CCAS Pôle Cohésion sociale QG Milieu associatif Services de la ville des Pennes-Mirabeau	2	2022	2026							
4.2. Favoriser l'installation d'une Maison du Bel Âge aux Pennes-Mirabeau	Pôle Cohésion sociale	1	2022	2023							

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	202	202	202	202	202	202
							2	3	4	5	6	
5. Culture et loisirs : renforcer l'adéquation entre l'offre et les attentes												
5.1. Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs des Séniors en : - Proposant une offre adaptée à leurs besoins et attentes, co-construite avec les personnes au sein de la commune et en dehors de la commune - Proposant un accompagnement des personnes à l'offre existante en dehors des Pennes-Mirabeau - Promouvant les nouvelles offres culturelles de la commune: idéethèque, médiathèque etc - Communiquant sur les modalités concrètes de déploiement de chacune des offres (public concerné, les dates et heures, les tarifs, les modalités d'accès etc).	Pôle Cohésion sociale QG Service communication	2	2024	2026								
5.2. Prendre en compte le vieillissement dans le site touristique emblématique de la commune, le Moulin qui n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite en développant une visite virtuelle via un document pédagogique	Pôle Cohésion sociale Office de tourisme	3	2023	2024								

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	202	202	202	202	202	202
							2	3	4	5	6	
6. Participation citoyenne et emploi : renforcer le lien social et encourager l'engagement bénévole												
6.1. Communiquer sur le service de convivialité "le CCAS à votre écoute" proposé par le CCAS pour accompagner les personnes en situation d'isolement ou de fragilité dans le cadre de la crise sanitaire	CCAS Pôle Cohésion sociale	1	2022	2024								
6.2. Promouvoir le bénévolat des aînés à destination des jeunes à travers les dispositifs existants et qui seront créés dans le cadre de la démarche VADA, notamment : - les conteurs en crèche (en cours - convention de bénévolat élaborée - formations à venir) - les échanges réciproques de savoirs (déjà mis en place)	Pôle Cohésion sociale	1	2022	2026								
6.3. Promouvoir l'emploi des jeunes aînés dans les services de la communes et auprès des partenaires à travers les dispositifs existants et qui seront créés dans le cadre de la démarche VADA, notamment : - Papy et mamie en sortie d'école (mis en place) - Animateur périscolaire (mise en place) - Forum sur l'emploi des seniors (en projet)	BME Pôle Cohésion sociale	1	2022	2026								
6.4. Identifier les réseaux associatifs et bénévoles susceptibles de renforcer l'offre de réponses à destination de l'ensemble des aînés et notamment les plus isolés de la commune	Pôle Cohésion sociale CCAS	2	2023	2025	- Contacter et recenser les associations et les réseaux bénévoles - Mettre en place des conventions de partenariat							
6.5. Mettre en place et faire vivre un Conseil des Aînés Pennois en charge : - du suivi biannuel de la mise en œuvre des actions VADA - de l'évaluation finale du plan d'actions VADA - de désigner deux membres qui siègeront au CLSPD - d'être ambassadeurs VADA (Comité des fêtes, Participation Citoyenne...)	Pôle Cohésion sociale	1	2022	2026								

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	2022	2023	2024	2025	2026
7. Autonomie, services et soins : soutenir le maintien à domicile, renforcer la prévention et aider les aidants											
7.1. Développer des actions en faveur du sport-santé et du sport adapté et promouvoir le sport à destination des séniors	Pôle Cohésion sociale Service des sports	1	2022	2026							
7.2. Communiquer et promouvoir les actions en faveur de la prévention santé des Séniors : check-up santé (dépistages, bilans, (audio-visu-glycémie...), alimentation, prévention des chutes, sécurité routière, vaccination ... et organiser le déplacement des Pennois vulnérables vers les actions organisées par la Sécurité Sociale à Marseille	CCAS Pôle Cohésion sociale Sécurité sociale	1	2024	2026							
7.3. Inscrire la commune dans le dispositif porté par la Charte Ville aidante Alzheimer de France Alzheimer qui met en place des actions de soutien aux malades et à leurs proches dans leur vie quotidienne	CCAS Pôle Cohésion sociale	2	2025	2026							
7.4. Favoriser et soutenir l'installation d'entreprises sur le territoire pour développer leur offre en prenant en compte les enjeux liés à la silver économie : - Accompagner le projet d'installation d'une Résidence Services Séniors (projet Beladgio) dans le Nord de la commune pour répondre aux besoins d'habitat intermédiaire entre domicile et EHPAD	Pôle Cohésion sociale	2	2022	2026							

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	2022	2023	2024	2025	2026
8. Information et communication : mieux faire connaître la richesse de l'offre Pennoise											
8.1. Ouvrir et faire vivre un Espace Sénior (lieu d'accueil physique avec permanence téléphonique) le 1er avril 2022 avec pour missions : - d'accueillir, informer, orienter et accompagner les séniors pennois - de mettre en place et d'animer des actions et des ateliers - de renforcer les liens partenariaux - de déployer les actions VADA - d'apporter de l'expertise / de nourrir les réflexions sur la place des séniors dans la ville auprès des autres services de la commune - valoriser les séniors s'engageant dans du bénévolat - animer le Conseil des Aînés Pennois	Pôle Cohésion sociale	1	2022	2026							
8.2. Créer des outils d'information (guide, plaquettes, articles dans le Pennois et sur les réseaux) permettant de rappeler régulièrement le rôle, les missions et les modalités d'intervention de l'ensemble des services de la ville et des partenaires à destination des Séniors	Pôle Cohésion sociale Service communication	2	2023	2024							
8.3. Mieux communiquer sur les dispositifs et les aides à destination des Séniors (adaptation du logement, associations présentes sur la commune, service d'aide à domicile, animations et événements tout au long de l'année) en multipliant les canaux de diffusion des informations pour toucher le plus de Pennois possibles: courriels, réseaux sociaux (Facebook...), Le Pennois...	CCAS Pôle cohésion sociale Service communication	2	2024	2025							
8.4. Envisager lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants de présenter le service séniors (à valider selon le profil des nouveaux habitants qui participent à ce temps fort)	Pôle cohésion sociale Cabinet du Maire	3	2022	2026							
8.5. Poursuivre les échanges et promouvoir la démarche "Ville Amie des Aînés" avec d'autres villes "Amies des Aînés" ou candidates du Département des Bouches-du-Rhône et de la région PACA	Espace Séniors	3	2022	2026							

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	2022	2023	2024	2025	2026
9. Gouvernance du dispositif VADA, suivi et évaluation de la démarche											
<p>9.1. Pérenniser et élargir les membres invités des instances de gouvernance VADA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage : élargir la composition actuelle (maire, directeur de cabinet, DGS, référente VADA, élue en charge des seniors, directrice du CCAS) à l'élue en charge de la transition écologique et à des représentants du Conseil des Aînés Pennois. Rôle : arbitrer les décisions - Comité technique : élargir la composition actuelle (élue en charge des seniors, référente VADA et directrice du CCAS), au service communication, au pôle seniors et à des représentants du Conseil des Aînés Pennois, voire à des personnes qualifiées en fonction de l'ordre du jour prévu. Rôle : suivre la démarche VADA et préparer les décisions du COPIL (nouvelles actions, ajustements aux actions existantes...) - Conseil des Aînés Pennois : communication sur le dispositif en avril 2022, pour un appel à candidatures et une mise en œuvre effective en octobre 2022 (semaine bleue) en identifiant un référent et un suppléant par thématique VADA - Ambassadeurs VADA : identification de membres du Conseil des Aînés Pennois qui participeront au CLSPD (2 sièges), à la Participation citoyenne, au Comité des Fêtes... 	<p>CCAS</p> <p>Pôle cohésion sociale</p> <p>Service communication</p>	1	2022	2026							
<p>9.2. Former les agents d'accueil de l'hôtel de ville, de la mairie annexe, du CCAS, de la police municipale, de l'urbanisme, du bureau municipal de l'emploi (BME) aux spécificités de l'accueil des habitants retraités</p>	<p>Pôle cohésion sociale</p> <p>Direction des Ressources Humaines</p>	1	2023	2024							
<p>9.3. Organiser un groupe de travail au sein de l'espace sénior pour réfléchir à la question du rythme en lien avec l'avancée en âge avec un médecin gériatre puis mettre en place des rencontres avec les partenaires / les services de la commune</p>	<p>Pôle cohésion sociale</p> <p>Espace seniors</p>	2	2022	2023							
<p>9.4. Pérenniser la démarche de consultation des habitants (en complément de la mise en place du Conseil des Aînés Pennois) via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'ateliers au sein de l'espace seniors animés par des seniors - La diffusion d'un questionnaire en ligne en fin de démarche VADA 	<p>Pôle cohésion sociale</p> <p>Espace seniors</p>	1	2022	2026							

Plan d'actions VADA 2022 - 2026

Actions	Pilote(s)	Niveau de priorité	Date de début de mise en œuvre	Date de fin de mise en œuvre	Modalités de mise en œuvre	Commentaires (précisions de mise en œuvre : risques, points de vigilance, retards...)	2022	2023	2024	2025	2026
9. Gouvernance du dispositif VADA, suivi et évaluation de la démarche											
9.5. Identifier les besoins de formation des membres du Conseil des Aînés Pennois et leur donner accès à des formations en lien avec les thématiques qui les intéressent notamment pour leur permettre de siéger aux différentes instances et de devenir ambassadeurs VADA (présentation des travaux VADA...)	CCAS Pôle cohésion sociale Service communication	2	2023	2026							
9.6. Communiquer autour de la démarche Ville Amie des Aînés en : - Diffusant le diagnostic et le plan d'actions - Diffusant les fiches publiées sur le site du RFVAA - Communiquant régulièrement des informations dans le Pennois - Elaborant une Charte Ville Amie des Aînés signée par la Ville et les partenaires institutionnels et associatifs	Pôle Cohésion sociale Service communication Cabinet du maire	1	2022	2026							